



Modification de bon de commande par phone-and-phone

Par **helies**, le **23/03/2011** à **12:55**

Bonjour,

J'ai passé une commande sur phone and phone le 05 03 2011

Un samsung nexus s débloqué tout opérateur avec écran super amoled (très bonne qualité) avec un abonnement sfr 24 mois (prix 279 €)

Je reçois très vite un mail de sfr qui accepte d'ouvrir la ligne ,mais j'attends pour l'activation.

Le 10 03 je retourne sur le site et vois que je peux avoir ce téléphone pour 120 € de moins , donc j'use du délai de rétractation et repasse une nouvelle commande pour le même objet avec le même abonnement.

Cette fois -ci la commande traîne ,on me demande des justificatifs (copie CB même nom que commande ,justifs domicile,et impossibilité de commander si on a eu un autre abonnement il y a moins de 90 jours)

Je sens venir les problèmes ,mais j'envoie les justificatifs qui à priori sont tout à fait conforme .

J'appelle plusieurs fois pour savoir où en est la commande ...

Je reçois des mails de sfr qui ne veut pas ouvrir la ligne et me demande de contacter phone and phone .

Je contacte phone and phone qui finit par me dire que tout est ok,qu'il n'y a aucun souci avec cette commande !

Vendredi 18 je reçois le paquet et me rends compte que je me suis faite arnaquée car ils ont modifié le bon de commande et m'ont expédié un

Nexus one pack SFR donc bloqué ,avec des fonctionnalités bridées et avec un écran de qualité moindre !

Cela fait une semaine que je suis dégoûtée car ce téléphone est de par ses qualités et fonctionnalités inférieur à celui que je possède actuellement.

Je les contacte et ils savent très bien car ils m'ont demandé si j'avais des preuves et après sont rentré sur ma messagerie pour probablement détruire les messages de sfr et ils ont envoyé de ma messagerie des liens à tous mes contacts (j'avais pris par imprudence les mêmes login et pass word pour mon compte Phone and phone et mon compte messagerie).

Je voulais déposer une plainte au commissariat mais je ne sais pas quoi faire car il vont faire trainer et le temps travaille pour eux puisque l'abonnement court et le téléphone devient désuet au bout de 2 ans !

Que puis-je faire ?

Il y a une portabilité qui doit se faire le 31 mars ,est-il possible de bloquer à ce

moment-là et comment ?
Je vous remercie
Cordialement
Mme héliès